



Joseph-Désiré COURT (Rouen, 1797 - Paris, 1865)

LOUIS-PHILIPPE PRÊTANT SERMENT À LA CHARTE CONSTITUTIONNELLE LE 9 AOÛT 1830

Huile sur toile et bois

Inv. 881.1.2

Le musée poursuit l'exposition des œuvres des artistes saint-germanoises avec un tableau étonnant dû au pinceau de l'un des maîtres romantiques les plus illustres, Joseph-Désiré Court.

Né à Rouen, Court commence sa formation à l'école de dessin de sa ville natale auprès de Jean-Baptiste Descamps qui l'envoie à Paris chez Antoine-Jean Gros. Comme son maître, Court se fait peintre d'histoire et portraitiste. En 1821, il remporte le Grand Prix de Rome et séjourne dans la Ville éternelle pendant six ans, sans omettre d'expédier régulièrement à Paris des toiles historiques qui rencontrent un vif succès.

Il est à Paris lorsque s'achève le règne de Charles X. En juillet 1830, Louis-Philippe, duc d'Orléans, acquis aux idées libérales, est nommé général-lieutenant du royaume. Le 3 août, les Chambres se réunissent dans la « salle de bois » provisoire construite dans la cour du Palais Bourbon. Le duc d'Orléans y annonce l'abdication du roi et la révision de la Charte constitutionnelle qui est adoptée le 7. Le 9, en séance publique, Louis-Philippe est appelé à régner comme roi des Français et jure d'« observer fidèlement la Charte » et « de ne gouverner que par les lois ». Peu après, Guizot, ministre de l'Intérieur, lance trois concours pour les tableaux destinés au nouvel hémicycle : *Le Serment de Louis-Philippe en 1830*, *Mirabeau devant Dreux-Brézé aux États généraux de 1789* et *Boissy d'Anglas saluant la tête du député Féraud l'an VII*. Enthousiaste et nullement découragé par le peu de mouvement dans la scène et la foule des protagonistes, Court participe au premier concours en envoyant deux es-

quisses assez différentes. Contrairement à ses confrères qui se concentrent sur la figure du roi et les quatre maréchaux (MacDonald, Oudinot, Mortier et Molitor), le peintre préfère un angle large embrassant la salle tout entière. Aux habits noirs des députés, il oppose le brun des murs, le vert et le rouge des teintures et anime le tout par des éclats de lumière sur les passementeries et les objets de cérémonie. Le peintre est classé deuxième derrière Amable-Paul Coutan. Il est aussi deuxième dans les deux autres concours. La toile du *Serment* de la salle des séances sera pourtant l'œuvre de Court, qui doit terminer la toile laissée inachevée par Coutan, mort en 1837. Elle est aujourd'hui conservée, roulée, à Versailles.

Court a une carrière brillante entre Paris et Saint-Germain-en-Laye où il passe les étés à partir de 1853. Le peintre et sa compagne, Marie, s'installent au Prieuré, future demeure de Maurice Denis. En 1881, Marie Court donne au musée municipal la plus belle des deux esquisses. La seconde, achetée par un particulier en vente après-décès de l'artiste en 1866, est repassée aux enchères en 2010 et a été acquise par l'Assemblée nationale.

Notice par Alexandra Zvereva,
directrice du musée municipal Ducastel-Vera